



CAPD du 27 juin 2013

Déclaration liminaire du SE-Unsa

Monsieur le Directeur académique,

En cette période de fin d'année scolaire où la pression est maximale dans les écoles, dans vos services comme dans les locaux syndicaux, je ne m'attarderai pas sur des formules littéraires ou des concepts évasifs.

Au SE-UNSA, ce qui nous importe, c'est d'agir efficacement pour obtenir des avancées concrètes. Nous pensons en effet qu'à exiger l'impossible, on entretient l'immobilisme.

Réformistes et pragmatiques, solidement ancrés au terrain, notre objectif quotidien est d'obtenir mieux pour les enseignants. Et, modestement, nous y parvenons.

1) Sur la direction d'école :

Notre alerte sociale porte ses fruits. Lancée par nos instances nationales et reprise localement à travers les départements de France, elle nous a permis d'obtenir l'ouverture de négociations avec le ministère. 10 000 EVS supplémentaires arriveront dans les écoles. Si l'aide aux élèves en situation de handicap est une nécessité, l'aide à la direction d'école en est une aussi. Le SE-Unsa continuera à revendiquer une aide administrative professionnalisée et pérenne.

Au niveau départemental, vous avez, Monsieur le Directeur académique, écouté nos revendications. Dès la rentrée, nous attendons que vous leur donniez une suite favorable. Il en va notamment de celles relevant de votre compétence, à savoir :

- la généralisation de la formation continue des directeurs
- la diminution conséquente des enquêtes parfois intempestives qui leur sont adressées.
- l'intégration de toutes les réunions auxquelles ils sont conviés à leurs temps de service réglementaire.

Le SE-Unsa maintient son alerte sociale jusqu'au 31 décembre. Nous jugerons « sur pièces » des suites à lui donner.

2) Sur les négociations « carrière » :

Responsables, réformistes, nous nous sommes engagés dans ces négociations.

- Une revendication-phare du SE-Unsa aboutit enfin : l'**ISAEC** est enfin créée pour les PE (ISAEC = indemnité de suivi, d'accompagnement des élèves et de concertation). Les esprits chagrins qui ne voudraient pas de ces 400 euros pourront s'ils le souhaitent la reverser au SE-Unsa. C'est une première étape. Nous revendiquons que cette indemnité atteigne à terme les 1200 euros du second degré.
- Autre volet de la négociation : le dérisoire quota de 2% d'accès à la **Hors-classe des PE** saute. Dès la rentrée 2013, les listes seront rouvertes et les contingents de hors classe PE se verront augmentés de 50%. Dans le Bas-Rhin, en plus des 75 prévus, ce seront environ 37 PE supplémentaires qui accéderont à la HC dès septembre. Ce ratio atteindra les 7% en fin de quinquennat. Les répercussions sur les carrières des enseignants du 1^{er} degré et sur les montants des pensions seront significatives.

Ces mesures apporteront du mieux à nos collègues, objectivement. Elles sont soumises à clause de revoyure pour une montée en charge sur les 4 prochaines années. Le SE-Unsa y sera extrêmement attentif.

En clair, ça avance pour les enseignants du 1^{er} degré. A la rentrée prochaine, ils seront un peu moins des « sous-profs » que cette année. Dont acte.

Pour autant, nous nous devons de conclure par un point majeur de mécontentement.

La mobilité des enseignants du 1^{er} degré est en crise. Cette année de nouveau, elle risque bien de relever de l'anecdote. Les chiffres pour le Bas-Rhin sont éloquentes : sur les 104 demandes d'ineats, 71 le sont au titre du rapprochement de conjoints, 17 sont des situations médicales ou sociales avérées. Tout cela dans un contexte départemental d'excédent en personnel.

Monsieur le Directeur académique, votre filtre comptable nous est malheureusement devenu familier, mais notre filtre humaniste nous rend certaines situations simplement intolérables. Au nom du SE-Unsa, j'en appelle à ces valeurs humanistes que, j'en suis certaine, nous partageons, afin que la logique administrative cède enfin le pas au respect dû aux femmes et aux hommes concernés.